



KANIRI

Mardi 31 janvier 2023

18h00

Le Faou



Renouvellement de  
convention

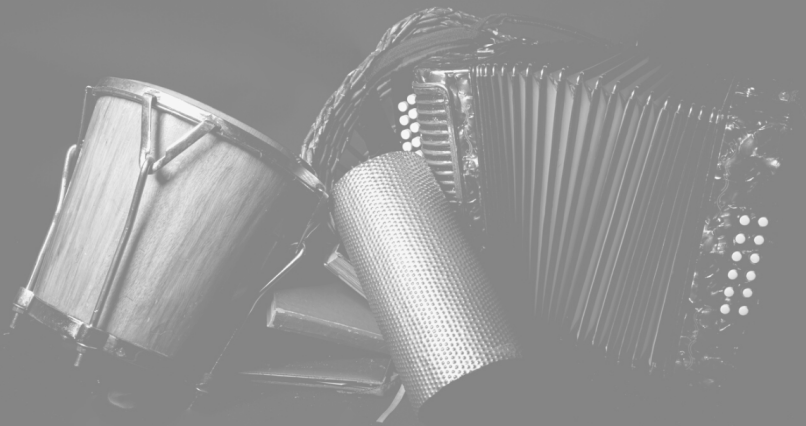
# Déroulé de séance

- 1. Introduction**
- 2. Échanges points budgétaire**
- 3. Projection : nouvelle convention**



# 1. Introduction

- **Contexte**
- **Objectifs**
- **Présentation de kaniri**





## Contexte

- Convention a échéance en 2020
- Signature d'un 6ème avenant
- Demande d'évolution de la convention

## Objectifs de la rencontre

- Émettre un avis sur les propositions financières
- Fixer un calendrier et une méthodologie de travail pour la prochaine convention

# Présentation Kaniri

## **KANIRI** **Association loi 1901**

```
graph TD; A["KANIRI  
Association loi 1901"] --> B["21 employés  
= 7 ETP"]; A --> C["2 Conventions  
CCPCAM +  
Conseil dép."]; A --> D["1 siège à  
Crozon + 2  
antennes à  
Camaret et  
Le Faou"]; style B fill:#fff,stroke:#90EE90,stroke-width:2px; style C fill:#fff,stroke:#90EE90,stroke-width:2px; style D fill:#fff,stroke:#90EE90,stroke-width:2px;
```

**21 employés**  
**= 7 ETP**

**2**  
**Conventions**  
**CCPCAM +**  
**Conseil dép.**

**1 siège à**  
**Crozon + 2**  
**antennes à**  
**Camaret et**  
**Le Faou**



# Présentation Kaniri

## KANIRI Association loi 1901

Enseignement musical  
et chorégraphique  
dispensé au sein de l'école

21 cours d'instruments de musique

14 cours de pratiques collectives

5 classes de formation musicale

6 Cours d'éveil et d'initiation à la musique et à la danse

10 stages mensuels de danse organisés chaque année

10 stages mensuels de culture

Organisation de « Master Class » régulières avec des artistes extérieurs à l'école

Au total, 46 cours différents sont dispensés chaque semaine

Animation du territoire  
et  
enseignements « hors les murs »

900 élèves sensibilisés avec 4 intervenants.

Un Orchestre à l'école « cuivres et percussions » créé en 2020

1 atelier hebdomadaire en musique et en danse à l'Ehpad de Crozon

25 concerts, stages & manifestations artistiques

De nombreux partenariats avec les associations culturelles locales et le centre culturel l'Améthyste

Concerts organisés à la demande dans les EHPAD

# Présentation Kaniri

19 professeurs diplômés avec expérience musicale

Location  
d'instruments  
pour 40 €/an

477 élèves  
entrent chaque  
semaine dans les  
locaux  
soit 15264  
entrée/an

Les élèves

Près de 200  
familles  
adhérentes

258 élèves  
inscrits

Origine géographique des élèves



## Autres

Braspart (1),  
Dinéault (1),  
Hanvec (6),  
L'Hôpital-Camfrout (4),  
Logona-Daoulas (1),  
Lothey (1)

## 2. Échanges : budget

# Demande d'augmentation globale

Actuelle	Nouvelle proposition	Commentaires	Coût +
106 235 €	136 761 €	Prise en compte de l'augmentation des salaires Prise en compte de l'augmentation du carburant Création des antennes de Le Faou et de Camaret-sur-Mer Pérennisation du poste de secrétaire	+ 33 326 €



Point modifié	Actuel	Nouvelle proposition	Commentaires	Coût +
Intervention en milieu scolaire	Tarifs horaire actuel : 49,75€ Plafond de 496 heures/an	Revalorisation du tarif horaire : 62€ Plafond de 496 heures/an	Coût kaniri : 69€ 85% des salaires 15% frais de fonctionnement	De 24 676€ À 30 752€ ≠ 6 076€

- **Revaloriser les frais kilométrique : Prise en charge des frais kilométriques de 0.25€ à 0.31€ sur une base de 10 000km/an soit 3 100€ /an, soit + 600€**
- **Augmentation de la durée d'une intervention en milieu scolaire pour les maternelles à 1h**

Point modifié	Actuel	Nouvelle proposition	Commentaires	Coût +
Enseignement artistique spécialisé	37 570€ (Correspond à 50% de la masse salariale sur cette partie)	50 000€	Développement des antennes du Faou et Camaret-sur-Mer - 7500€ Augmentation des points d'indice (12%) - 5000€	De 37 750€ À 50 000€ ≠ 12 250 €

- Révision annuelle du financement de la CCPCAM en fonction du point d'indice
- Révision du financement en fonction de l'évolution de la structure

Point modifié	Actuel	Nouvelle proposition	Commentaires	Coût +
Aide à la gestion administrative et pédagogique	50% du poste de direction/coordination : 26 500€ + Frais annexe : 2500€	50% du poste de direction/coordination : 32 000€ + 50% du poste de secrétaire/accueil : 8 000€	Augmentation liée à évolution échelon Passage d'un contrat aidé en CDI	De 29 000 € À 40 000€ ≠ 11 000€
Aide investissement - acquisition instrument et équipement	Pas de prise en compte par la CCPCAM	20% de l'investissement	Le département prend en charge 20% de l'investissement Investissement peut être variable selon les années	Entre 2 000€ et 4 000€

### 3. Projection : nouvelle convention

#### **Projet de nouvelle convention :**

- 1. Définition des signataires concernés**
- 2. Objectifs de la convention**
- 3. Durée de la convention**
- 4. Financement**
- 5. Date de signature**

#### **Proposition de calendrier :**

- réunion 1**
- réunion 2**
- réunion 3**

**Signature en juin 2023**

# **Avis de la commission**

